

MAIRIE MONTAGNY



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2024

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient présents :

Mesdames DETHIOUX - FRAISSE-SIBILLE -GHIDINA- GOUOT- JEANJEAN - LASSALLE - PAILLASSEUR
Messieurs BAUDUIN- BERARD - BESSON - DEBIASE- DUCLOUX- FOUILAND-GERGAUD- LORIA- MEUNIER - MOREAU- TOURNIER-WENGORZEWSKI

Ont donné pouvoir :

Madame CATHERINEAU à Madame JEANJEAN
Madame DOY à Madame FRAISSE SIBILLE
Madame MUGUET à Monsieur BERARD
Monsieur PROST à Monsieur GERGAUD

Etaient absents :

Mesdames CATHERINEAU, DOY, et MUGUET
Monsieur PROST

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2024

Monsieur FOUILAND Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en demandant aux conseillers de bien vouloir accepter l'ajout d'une délibération concernant la modification de la délibération du 13 mars 2024 cession ténement SITOM parcelle AY 149, ajout accepté à l'unanimité.

- Approbation procès-verbal CM du 13 mars 2024 : approuvé à l'unanimité
- Délibération 2024-016 : Approbation compte administratif 2023, Monsieur FOUILAND sortant du conseil : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 18 pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD, MEUNIER et MOREAU).
- Délibération 2024-017 : Approbation compte de gestion 2023 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 19 pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD, MEUNIER et MOREAU).
- Délibération 2024-018 : Affectation des résultats 2023 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 19 pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD, MEUNIER, et MOREAU).
- Délibération 2024-019 : Vote des taux des taxes locales directes 2024 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 19 pour, 0 contre et 4 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD, MEUNIER, et MOREAU).
- Délibération 2024-020 : Approbation budget primitif 2024 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 19 pour, 1 contre (M. MOREAU) et 3 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD et MEUNIER)
- Délibération 2024-021 : Attribution subventions : approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Délibération 2024-022 : Cession parcelle AW 122 : approuvée à la majorité des suffrages exprimés 20 pour, 0 contre et 3 abstentions (Mme MUGUET, M. BERARD et MEUNIER)
- Délibération 2024-023 : Cession SITOM SUD RHONE AY 149 : approuvée à l'unanimité.

Pierre FOUILAND,

Maire de la Commune de MONTAGNY



**COMMUNE DE MONTAGNY
SUBVENTIONS 2024**

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

SLO

ID : 069-216901363-20240404-2024_021-DE

ASSOCIATIONS	Subvention de fonctionnement
CLUB CYCLOTOURISTE DE MONTAGNY	750,00 €
CLUB DE L'AMITIE 3ème AGE DE MONTAGNY	850,00 €
COUP DE POUCE DE L'ÉCOLE DES LANDES	500,00 €
APE ÉCOLE DU GARON	500,00 €
ECOLE DE JUDO TRADITIONNEL DE MONTAGNY	2 000,00 €
FNACA	600,00 €
MONTAGN YOGA	500,00 €
UNION SPORTIVE MILLERY VOURLES	1 500,00 €
LIONS METAL FESTIVAL	1 000,00 €
FOOTBALL CLUB DE MONTAGNY	1 500,00 €
ANCIERS SAPEURS POMPIERS CHASSAGNY-MONTAGNY-TALUYERS	350,00 €
LES AMIS DU VIEUX MONTAGNY	750,00 €
COMITE DE JUMELAGE OLEGGIO CASTELLO	1 500,00 €
MONTAGN'ARTS	1 500,00 €
SOURZY BOULES LOISIRS	1 500,00 €
TENNIS CLUB DE MONTAGNY	500,00 €
DANSE ATTITUDE	2 000,00 €
TRAIT D'UNION MONTAGNY BASKET	2 000,00 €
PEOPLE DANSE	2 000,00 €
TOTAL	21 800,00 €

Fait et délibéré à Montagny, le 4 avril 2024
Vu pour être annexé à la délibération n° 2024-021 en date du 4 avril 2024

